

# Jean-François ÉLIAOU, député, chez les conchyliculteurs

*De gauche à droite : MM Alexandre, Aspa, Lafont (président du CRCM), Éliaou (député), Cours.*

*Le député de la 4<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault, circonscription immense et très diversifiée, s'est rendu à Mèze afin de rencontrer une profession très consciente de son importance économique sur la région mais aussi de son avenir. Si l'huître de Thau reste le produit phare de la lagune, la profession met tout en œuvre pour conserver son authenticité en recherchant toujours "le mieux" pour une clientèle très demandeuse. Les responsables du **Comité Régional de la Conchyliculture de Méditerranée** (C.R.C.M.) ont donc reçu M. Jean-François Éliaou tout d'abord sur un lieu de travail et ensuite à la Maison de la Mer. Ce moment d'échange, où M. Le Maire de la ville était représenté par M. Didier Aspa, conseiller délégué aux affaires maritimes et portuaires, conchyliculture... a été d'une extrême richesse.*

*La malaïgue récente (appauvrissement en oxygène du à une forte hausse de la température de l'eau) a servi de point de départ. Ce phénomène naturel n'étant plus à l'ordre du jour, les débats se sont tournés vers les défis structurels et conjoncturels de la filière.*

*Nous insistons : le récoltant est aussi un professionnel soucieux du devenir de sa profession.*

*Le C.R.C.M. engage aujourd'hui, dans une démarche commune et concertée, les organisations professionnelles conchylocoles, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics autour d'un projet stratégique conchylicole méditerranéen (Salses-Leucate, Gruissan, Vendres, La Lagune de Thau et sa façade maritime de Sète-Marseillan et des Aresquiers, l'Anse de Carteau, la baie du Lazaret et la Corse).*

*Une réunion de travail avec MM Aspa, Goudard, Fournier, Régler, Lafont, Cabrol, Alexandre sous l'œil attentif de*

*M. Le Député et de son attachée parlementaire, Tiphaine Grossin.*

La situation spécifique autour de l'Étang de Thau (500 producteurs/600 environ) est intimement liée à sa géographie économique. Les points évoqués avec M. le Député ont été les suivants :

- la sectorisation REMI/REPHY (Réseau de Surveillance Microbiologique / Réseau d'Observation et de Surveillance du Phytoplancton et des Phytoxines),
- la détoxification phytoplanctonique (projet en cours avec la DGAL et le CNC),
- la création d'une zone de stockage protégé (Sète-Frontignan),
- la valorisation des productions (Huîtres de Méditerranée & Moules de Méditerranée),
- l'obtention d'une IGP (Indication Géographique Protégée) par l'association OP Thau (Organisation des Producteurs),
- la relance de la culture de l'huître plate (programme OSTREDUL),
- le captage de nassains naturels (collaboration avec IFREMER),
- la modernisation des zones conchylicoles (analyse juridique sur l'urbanisme maritime, analyse socio-économique de l'activité, diagnostics d'aménagement, programmation de travaux phasée et chiffrée pour les 9 zones conchylicoles) en tenant compte du prochain contrat de transition écologique du territoire de Thau (SMBT),
- trouver le juste équilibre entre productivité et qualité du milieu (CAPATHAU et projet IFREMER) : apports en eau douce...

Très à l'écoute, M. Le Député s'est engagé à intervenir à l'Assemblée Nationale à travers les procédures légales de législation et de rencontrer Madame la Présidente de Région afin d'affiner et de faire avancer toutes les

propositions du C.R.C.M.

Thau Info vous informera au fur et à mesure sur le contenu des actions engagées.